

Voici le dernier compte rendu d'une paroisse où l'Adoration est établie depuis longtemps et où elle fonctionne admirablement :

“ Pendant le mois de Septembre 1899 : 138 hommes ont fait 666 heures d'adoration, 156 femmes en ont fait 2117 ; total : 2783 heures d'adoration. ”

Nos vénérés Pasteurs daignent travailler eux-mêmes à répandre et à organiser l'Agrégation dans leurs diocèses. Voici ce que nous écrivait S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski :

“ J'ai reçu votre lettre m'apportant le Règlement complet et définitif de l'Archiconfrérie de l'Agrégation du Très Saint Sacrement. A l'occasion des prochaines retraites du clergé, je me ferai un devoir d'expliquer ce Règlement, et de travailler à la fois au développement de l'Agrégation du Très Saint Sacrement parmi les fidèles des paroisses et missions de mon diocèse. Que le Dieu de nos tabernacles soit à jamais loué, prié et adoré ! ”

Notre vénéré Directeur Diocésain de Chicoutimi nous écrivait ces lignes à la suite des retraites ecclésiastiques :

Nous venons de finir la retraite ecclésiastique. Monseigneur a parlé fortement pour encourager l'Heure d'adoration mensuelle avec le peuple. Un règlement calqué sur celui que vous avez donné dans les Annales de Mai dernier, modifié et approuvé par les prêtres présents à la retraite, va lui être soumis, et dans toutes les paroisses, à peu d'exceptions près, l'Heure d'adoration se fera tous les premiers vendredis du mois et ainsi se développera la dévotion au Très Saint Sacrement.

Quand on aura goûté l'ivresse de ces entretiens intimes avec Jésus on ne pourra plus s'en séparer et l'on voudra les multiplier.

Aujourd'hui, faisant l'Heure d'adoration avec le peuple, j'entendais chanter les enfants : “ Tu vas remplir le vœu de ta tendresse, Divin Jésus, tu vas me rendre heureux. ” Au pied de l'autel je pensais : “ Comme c'est bien là le chemin du vrai bonheur ! Donnez-leur, ô mon Dieu, les consolations que leur cœur désire pour qu'ils soient attirés, ces enfants, toujours de plus en plus auprès de vous ! ”

Citons enfin la lettre si édifiante que nous adresse Mr le chanoine Belley, curé de la Cathédrale de Chicoutimi. Elle est à elle seule une démonstration de ce que peut faire dans une paroisse l'Œuvre bien établie et bien dirigée :

“ L'Archiconfrérie du Saint Sacrement est établie ici à Chicoutimi depuis le mois de mars dernier.

Nous nous appliquons à faire chaque semaine une heure d'adoration, et les gens se rendent en très grand nombre à cet exercice du soir. Nous comptons mille et quelques membres ; et le premier vendredi du mois, nous pouvons dire que près de cinq cents personnes assistent à l'heure d'adoration.